



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/783

Approbation de conventions de dépôt de deux œuvres au Musée des beaux-arts : l'une de la Ville de Bergues, l'autre d'une collection privée - Madame Sarah Betite

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur :** Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

**SEANCE DU 27 MAI 2021**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

---

**PRESIDENT :** M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU :** Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS :** M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :** Mme VIDAL, Mme FRÉRY (pouvoir à Mme POPOFF)

**ABSENTS NON EXCUSES :** ?

2021/783 - APPROBATION DE CONVENTIONS DE DEPOT DE DEUX  
ŒUVRES AU MUSEE DES BEAUX-ARTS : L'UNE DE LA  
VILLE DE BERGUES, L'AUTRE D'UNE COLLECTION  
PRIVEE - MADAME SARAH BETITE (DIRECTION DES  
AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose  
ce qui suit :

Le Musée des beaux-arts de Lyon conserve et présente dans ses collections de  
nombreuses œuvres des frères Flandrin, artistes lyonnais du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Le Musée des beaux-arts de Lyon prépare actuellement une grande exposition pour la  
prochaine réouverture du musée autour de ces trois artistes. A cette occasion la Ville de  
Bergues et une collectionneuse, Madame Sarah Betite, ont été sollicitées par le  
commissaire de l'exposition pour le prêt des œuvres suivantes :

- Paul Flandrin, *Idylle*, 1868, huile sur bois ;
- Hippolyte Flandrin, *Académie d'homme nu*, huile sur toile.

Ces œuvres, sont d'un intérêt majeur pour l'exposition et complètent parfaitement la  
collection du Musée des beaux-arts de Lyon. En accord entre les deux prêteurs, il a été  
décidé que ces œuvres resteraient au Musée des beaux-arts de Lyon en dépôt pour une  
durée de 5 ans, afin qu'elles soient présentées au public dans les collections permanentes  
dès la fin de l'exposition.

Les conventions jointes au présent rapport formalisent les conditions de ces dépôts.

Vu lesdites conventions ;

Oùï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville  
- Vie étudiante ;

**DELIBERE**

- 1- Les conventions de dépôt d'œuvres de la Ville de Bergues et de la collection de  
Madame Sarah Betite au Musée des beaux-arts de Lyon sont approuvées.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions et à les exécuter.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET